

Laval, le 31/01/2022

Objet : Tournoi Volley pour tous (ex détente)

Madame, Monsieur,

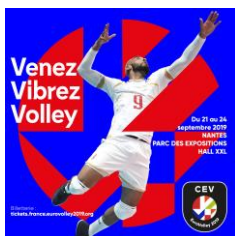
Le Comité de la Mayenne de Volley-Ball organise un tournoi se déroulant sur une période de 9 / 10 semaines à partir de début mai jusqu'à début juillet :

1. REGLEMENT

- **Ce tournoi s'adresse à tout le monde : entreprises, clubs, inter-clubs, copains /copines.**
- Type de tournoi (6x6) : il est réservé à partir de la catégorie M18 (2006) :
 - 1 tournoi masculin avec filet à 2,43 mètres
 - 1 tournoi féminin avec filet à 2,24 mètres
 - 3 tournois mixtes (confirmé, médium et débutant) avec filet à 2,43 mètres
 - Chaque équipe engagée doit être composée de 6 joueurs minima.
 - L'engagement s'élève à 32,00€ par équipe
 - Des femmes peuvent participer au tournoi masculin.
 - Par contre, pour le tournoi féminin, pas d'hommes.
 - Pendant le championnat, il sera accepté qu'une équipe se présente avec **5 joueurs lors de 2 matchs uniquement.**
 - Pour les équipes mixtes, la présence de 3 femmes au minimum sur le terrain est obligatoire, même s'il s'agit d'un match à 5 joueurs.
- **NOUVEAUTE** : tournoi 4x4 : il est réservé à partir de la catégorie M18 (2006)
 - 1 personne minimum du sexe opposé,
 - Grand terrain
 - Filet à 2,43 mètres
 - L'engagement s'élève à 24,00 € par équipe

Comité Mayenne Volley Ball
Maison des Sports
109 bis avenue Pierre de Coubertin
53000 LAVAL

02 43 67 07 25
secretariat@comitevolley53.fr
www.comitevolley53.fr
Facebook : Comité Mayenne Volley Ball



- Pour participer à ces tournois vous devez être titulaire soit d'une licence Compétition Volley-Ball, soit d'une licence Compèt'lib, soit d'une **licence Volley**
Pour Tous d'un montant de :
 - **8,31€ pour un renouvellement (licencié en 2020/2021),**
 - **15,24€ pour une création**
- **Il n'y aura pas de classement à l'issue de ces tournois**
- Chaque équipe devra fournir obligatoirement **un ballon, un arbitre et si possible une salle pour recevoir le soir après 20 heures.**

Les clubs lavallois ne disposant pas de salle sont priés d'en faire la demande auprès du service des sports de la Mairie :

Mr LEMETAYER Tél : 02/43/49/43/99 (pas avant 10h30)

2. PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS

- Dans un premier temps, chaque club devra renvoyer uniquement la feuille d'engagement ci-jointe complétée à l'adresse indiquée en en-tête impérativement avant le :
Jeudi 31 Mars 2022
- Pour les équipes non affiliées à un club fédéral, vous recevrez, courant Avril, les bordereaux de licences.
- Vous recevrez les licences validées et les calendriers courant Avril.

Amitiés sportives

La commission Sportive Seniors

Comité Mayenne Volley Ball
Maison des Sports
109 bis avenue Pierre de Coubertin
53000 LAVAL

02 43 67 07 25
secretariat@comitevolley53.fr
www.comitevolley53.fr
Facebook : Comité Mayenne Volley Ball

